

ADMINISTRATION COMMUNALE DE CLERVAUX

ENQUETE DE COMMODO ET INCOMMODO

AVIS

En vertu de l'article 10 de la loi modifiée du 10.6.1999 relative aux établissements classés, il est porté à la connaissance du public que la société RUCKEN S.A. a sollicité l'autorisation d'exploitation suivante:

- Nacelle sur camion de la marque Ruthmann, du type T230.1 HV12, avec le n° de construction 30483.
n° dossier 3A/2023/1684/176

Les dossiers sont déposés au secrétariat communal de Clervaux du **24 mai 2023 au 7 juin 2023** inclusivement pour y être consultés par tous les intéressés.

Clervaux le 17 mai 2023

Pour le collège des bourgmestre et échevins de la commune de Clervaux
(s) E. Eicher, bourgmestre **(s) Danielle Schroeder, secrétaire**

